

STAGE FEVRIER GROUPE AVENIRS - GRENOBLE ALP'38

Pour les vacances d'Hiver, nous proposons aux enfants du groupe Avenir du Grenoble Alp'38 **un stage de natation du lundi 09 Février au Vendredi 13 Février 2026** de 8h30 à 17h00 ou de 8h30 à 12h00) au **Stade Nautique, 9 rue Fernand Pelloutier, 38130 Échirolles** et à la **Piscine du Campus Universitaire, 430 rue de la Passerelle, 38400 Saint-Martin-d'Hères**.

En plus des séances matinales de natation, une activité en extérieur est prévue en fonction des réservations et disponibilités : Laser Game, Jump Park...

Les enfants auront besoin d'une tenue de sport pour les activités extérieurs à la piscine (chaussures de sport, jogging, short t-shirt pour le bord du bassin et/ou l'extérieur, ainsi que les affaires de Natation etc...), une bouteille d'eau et leurs matériels de natation.

Le tarif de ce stage est de 70 euros.

PROGRAMME

	Lundi 09/02	Mardi 10/02	Mercredi 11/02	Jeudi 12/02	Vendredi 13/02
8h30 A 8h45	Accueil des nageurs dans le hall du Stade Nautique (Échirolles)	Accueil des nageurs dans le hall du Stade Nautique (Échirolles)	Accueil des nageurs dans le hall du Stade Nautique (Échirolles)	Accueil des nageurs dans le hall du Piscine Universitaire (SMH)	Accueil des nageurs dans le hall du Piscine Universitaire (SMH)
Matin	Entraînement de 9h à 12h PPG et Natation	Entraînement de 9h à 12h PPG et Natation	Entraînement de 9h à 12h PPG et Natation	Entraînement de 9h à 12h PPG et Natation	Entraînement de 9h à 12h PPG et Natation
Midi	Pique-Nique Perso	Retour des parents (Échirolles)	Pique-Nique Perso	Retour des parents (SMH)	Pique-Nique Perso
Après midi jusqu'à 17h	Activité extérieure (Échirolles)		Activité extérieure (Échirolles)		Activité aquatique (SMH)

Pour éviter un surcoût du stage, merci de respecter les horaires.

Pour tous renseignements : avenirs@grenoble-alp38.fr

L'inscription se fait sur le site d'inscription du club (comiti) avec information de participation sur spond auprès d'Alexis : <https://app.comiti-sport.fr/stages/46706/offres>

Inscriptions avant le mardi 03/02/2026 afin de gérer les réservations des activités extérieures (effectifs).

ATTENTION TOUT RETOUR APRÈS LA DATE INDIQUÉE CI-DESSUS ET SANS RÈGLEMENT POURRA NE PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE (disponibilité).